



Audition a la brigade financière

Par **brayhart**, le **16/08/2017** à **10:53**

Bonjour

Suite à la situation de stress que je produis en ce moment, pourriez vous sil vous plaît me donner des conseils par rapport à cette affaire merci d'avance.

En effet, il y a un an j'ai fait liquidation judiciaire de mon entreprise et suite à cela une enquête a été ouverte. J'ai eu un premier contact avec un officier vers la fin du mois de juin 2016 pour me rendre à une audition malheureusement je n'ai pas pu m'y rendre car entre temps j'avais déménagé. Suite à cela le dossier a été transféré à mon lieu d'habitation. Puis des mois sont passés et j'ai de nouveau déménagé pour revenir à l'endroit où toute l'affaire a commencé et le dossier a de nouveau été transféré au lieu où tout a commencé.

Maintenant ce que je voudrai savoir c'est :

Est-ce que la brigade financière (personnes qui gèrent le dossier) peut venir me chercher sans me convoquer directement ? (vu que l'affaire avait déjà mal commencé tensions entre moi et l'officier)

Vu les circonstances l'affaire peut-elle être classée sans suite avant que l'officier m'interroge ?

Sachant que j'ai déjà été jugé pour fraude et que j'ai écoupé de 6 mois de prison avec sursis et avec mis à l'épreuve de 36 mois, faut-il que je dise la vérité ou j'essaie de parler le moins possible pour mieux m'en sortir lors de l'audition sachant aussi que cette fois-ci les faits reprochés sont :

gérer une entreprise malgré une interdiction de gérance
fausse écriture comptable

fraude fiscale

La brigade peut elle me mettre en garde à vue ? (sachant qu'elle a toute les preues pour m'accuser et que l'affaire dure depuis un an et que j'ai déjà pu me débarrasser de d'autres preuves ?

Par **BrunoDeprais**, le **15/10/2017** à **22:14**

Bonsoir

C'est marrant parce qu'en lisant vos questions, on sent que vous connaissez les réponses. J'aime beaucoup celle où vous demandez si on peut venir vous chercher sans vous convoquer, alors que vous n'allez pas aux convocations.

Par **jos38**, le **17/10/2017** à **11:16**

bonjour. dans 2 autres post, brayhart se plaint qu'on ne cherche pas à la comprendre..alors qu'elle a pris 6 mois de prison avec sursis et 3 ans de mise à l'épreuve.. je crois que c'est elle qui n'a pas bien compris..son post date du 16 aout, je serais curieuse de savoir où elle en est...